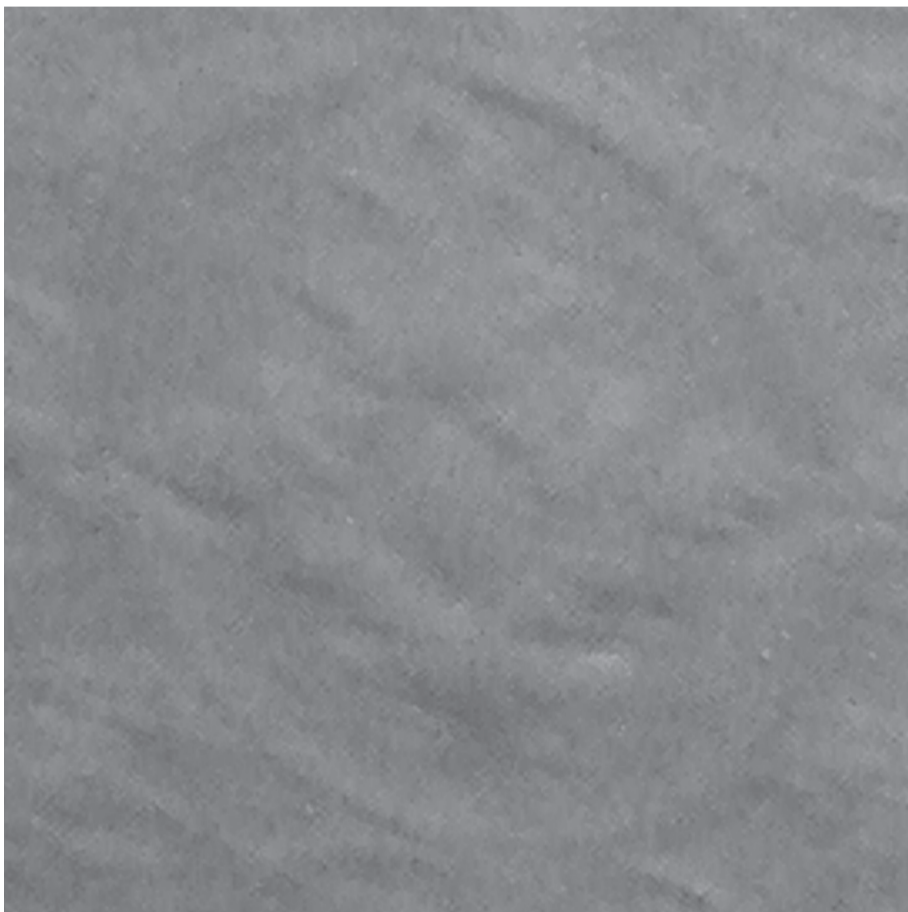


Très chères amies de galeriedart,



Plafond, 2011

Voici un petit résumé de nos activités passées et présentes pour l'association galeriedart ainsi que quelques idées pour la suite.

Après les statuts et la charte que vous connaissez déjà, nous avons rédigé des lettres pour solliciter le soutien d'artistes femmes confirmées. Depuis le mois de novembre 2014, nous avons écrit à Carmen Perrin et Nicole Hassler pour la région genevoise et à Pipilotti Rist et Miriam Cahn pour la Suisse allemande. Pour ces dernières, les courriers ont été gracieusement traduits en allemand par la maman d'Isabelle, Ursula Klaus. Et heureusement, ce 29 janvier 2015 nous avons enfin reçu une réponse Madame Cahn!

Au mois de décembre, nous avons commencé une formation se déroulant sur 3 ateliers d'expertise donnés par F. El Kaïm, le spécialiste du marché de l'art contemporain du Cercle Menus Plaisirs. La première session du 19 décembre 2014 nous a décontenancées et déprimées car il n'était question que de valeur marchande et de l'investissement financier que peut représenter l'acquisition d'une oeuvre d'art. Jamais il n'a été question de sujets philosophiques ni de démarche artistique particulière et encore moins de qualité esthétique.

Mais une fois notre moral remonté et nos doutes levés, nous avons tiré plusieurs conclusions adaptées à notre projet: nous allons nous situer à la frontière des galeries institutionnelles qui vendent des stars et celles, associatives qui présentent des artistes méconnus. Nous sommes aussi en discussion sur les artistes à inviter, optons pour une « dimension domestique » des pièces à présenter sur le site de la galerie et allons cibler notre fichier client, non pas sur les dames « enveloppées de vison » mais plutôt sur un public proche de nous.

Nous sommes allées à de nombreux vernissages, même ceux du Quartier des Bains, avons vu beaucoup d'expositions, même celles présentées par les galeries et institutions à ArtGenève, avons acheté un téléphone avec carte prepaid, obtenu une boîte aux lettres physique, créé quatre adresses emails dont l'une est association@galeriedart.org et hébergé notre nom de domaine chez Servage, au Danemark.

Notre compte à la BAS sera actif mi-février et 2000CHF y seront versés en soutien par nos familles dès le mois prochain comme fond d'investissement de départ. Nous avons également réfléchi à la répartition des futures entrées d'argent et pensons faire ainsi: à chaque vente

newsletter #01

3 février 2015

galerie d'art
Org

d'œuvre, 70% du montant de la vente reviendra à l'artiste et les 30% restants seront injectés dans l'association pour son fonctionnement. Ils serviront dans un 1er temps à payer les frais comme le site internet, les courriers, les loyers d'ateliers et de dépôt, l'assurance RC que nous allons contracter, etc.

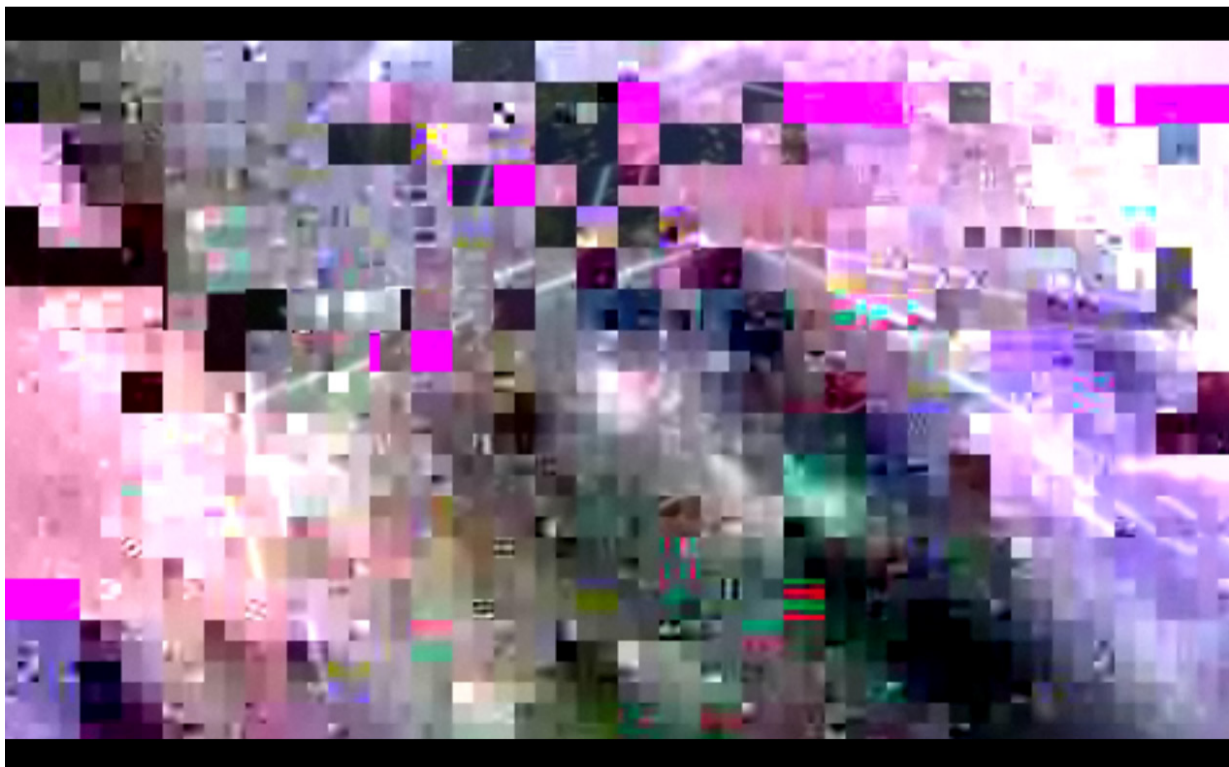
En ce qui concerne les contrats que nous établirons d'abord entre la galerie et les artistes, puis ceux entre la galerie et les clients et donateurs, la dernière information que nous ayons glanée dans le bureau de la prestigieuse galerie de Pierre Huber, serait qu'il n'en est apparemment pas question dans ce domaine d'activités. Nous allons toutefois poursuivre nos recherches et nous informer sur la juridiction en vigueur.

Nous vous soumettrons tout ceci pour approbation lors de la prochaine assemblée générale que nous prévoyons pour cet automne. Et en attendant, nous vous verrons pour un apéro/discussion autour d'œuvres d'art dans nos locaux à Pictet ce printemps. A ce sujet pourriez-vous réserver le samedi 21 mars de 16h à 20h ? Et pour un moment encore, il nous semble important de rester discrètes sur ce projet...

Si vous avez envie de suivre plus en détails l'une ou l'autre des étapes susmentionnées, un dossier de procès verbaux est à votre disposition ainsi que tous les documents que nous avons collectés et rédigés.

Nous vous remercions énormément pour votre soutien et big bisou à vous toutes !

Anne Keller & Isabelle Klaus



Capture #032, 2012